

Dies Academicus – vendredi 23 juin 2006

Allocution de Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse

Le Dies academicus, moment chargé de tradition et de symboles, ne présente pas, malgré sa solennité, une image figée du monde; il ouvre au contraire de multiples perspectives, permettant à la fois de porter un regard panoramique sur le présent, de faire le bilan du temps accompli et de se projeter vers l'avenir.

Cette richesse du Dies tient sans doute au fait qu'il est la seule occasion où tous les milieux concernés par la vie de l'Université se trouvent réunis: non seulement l'ensemble de la communauté universitaire, mais également les autorités, le monde académique et scientifique au sens large, les sociétés savantes, la cité, les arts enfin, grâce aux intermèdes musicaux - offerts cette année par l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

L'édition 2006 du Dies revêt une signification particulière, en marquant le passage de l'Université, au terme d'une mutation profonde, à une page nouvelle de son histoire.

Mon premier souhait, en cette circonstance, est d'exprimer publiquement au Rectorat sortant de charge - j'intègre ici les équipes successives dirigées par le recteur Jean-Marc Rapp depuis son entrée en fonction le 1er septembre 1999 - ma reconnaissance et celle du Canton pour le travail accompli; pour avoir su conduire et mener à terme, au cours des sept années écoulées, une réforme d'une ampleur exceptionnelle pour l'Université, dans un contexte et des conditions souvent difficiles.

S'il faut qualifier brièvement l'action du Rectorat, deux mots me viennent à l'esprit: vision et courage. Vision tout d'abord, parce que le Rectorat a su anticiper les bouleversements actuels du paysage universitaire en imaginant, pour l'Université, une identité spécifique qui lui garantisse visibilité et reconnaissance, à l'échelle internationale, dans plusieurs disciplines phares.

Courage ensuite, parce que le pari n'était pas gagné d'avance et qu'il a fallu combattre des a priori et convaincre l'Université elle-même que son avenir passait par une remise en cause de principes jusqu'ici intangibles, comme l'universalité des domaines d'enseignement. Savoir également entendre les craintes et défendre les valeurs qui font de l'Université une institution originale et irremplaçable, telles que la liberté académique et la recherche désintéressée, en tant que démarche intellectuelle inaliénable.

La force de conviction a porté ses fruits, et l'UNIL a trouvé sa nouvelle identité d'"Université traitant de l'homme et du vivant dans leur environnement naturel et social".

Première grande étape, le projet "Science, Vie, Société": reconnu comme un exemple pour les futurs réseaux de collaboration entre Hautes écoles, il a démarré en 2001, en partenariat avec l'Université de Genève et l'EPFL et a pratiquement atteint tous ses objectifs: transfert de la chimie, de la physique et des mathématiques à l'EPFL, regroupement de la pharmacie à Genève, création de plusieurs

plateformes et centres de recherche, création du Collège des sciences humaines à l'EPFL, développement des projets IRIS... La convention qui lie les trois partenaires du projet prend fin dans une semaine exactement; il appartiendra à la nouvelle Direction de poursuivre son développement avec un programme qui devrait étendre la collaboration à d'autres partenaires et intégrer notamment les hôpitaux universitaires de Genève et de Lausanne.

L'UniL a également été la première à repenser son organisation scientifique, en proposant la création de deux facultés originales: la Faculté de biologie et de médecine, unique en Suisse, qui regroupe sous un même toit les disciplines fondamentales en sciences de la vie et la formation en médecine clinique, et la Faculté des géosciences et de l'environnement, dont le succès rapide a démontré la pertinence du regroupement d'un ensemble de disciplines qui répondent à des préoccupations urgentes de la société contemporaine: étude et prévention des risques naturels, géologiques ou climatiques et aménagement du territoire.

Autre démarche novatrice, la création d'un programme interdisciplinaire, le projet "Anthropos" qui favorise la création de nouveaux savoirs, renforce le dialogue avec la société et apporte des réponses originales aux questions contemporaines. On relèvera encore la création du Swiss Finance Institute, élément clé du pôle d'excellence en sciences économiques.

Enfin, la place scientifique lausannoise s'est vue renforcée par l'adoption du nouveau Règlement sur la gestion de l'enseignement et de la recherche en biologie et en médecine, qui anticipe la nouvelle organisation de la médecine envisagée au niveau national en instituant un partenariat étroit entre l'UniL et le CHUV, associés pour confier la gestion de la recherche et de l'enseignement en biologie et en médecine à la FBM.

Sur le plan institutionnel, la période écoulée aura été marquée par la mise en œuvre progressive, à partir du 1er janvier 2005, de la LUL. Cette nouvelle loi, elle aussi pionnière, a entraîné une réorganisation profonde de l'Université, en renforçant considérablement son autonomie d'organisation et de gestion: une Direction aux compétences élargies et un organe participatif plus représentatif assurent un fonctionnement à la fois plus dynamique et plus démocratique. L'Université engage et gère désormais elle-même l'ensemble de son personnel, dans le cadre d'une subvention annuelle globale. L'Etat, de son côté, devra remplir pleinement sa mission de surveillance de l'institution.

Ce nouveau régime légal a ainsi modifié en profondeur la nature des relations entre l'Etat et l'Université. Une culture est à construire, qu'il faudra de part et d'autre développer et s'approprier.

La nouvelle Direction de l'Université aura pour tâche de mener à terme ce processus, en préparant un plan stratégique pluriannuel qui servira de base à l'orientation, au pilotage et au contrôle de l'institution.

Ce nouveau processus sera l'occasion de redéfinir, sur des bases plus précises, l'adéquation entre les objectifs et les moyens. Au niveau politique, qu'il s'agisse de la Confédération ou des cantons, la conviction est acquise qu'il faudra allouer

davantage de ressources à la formation supérieure, qui est l'un des atouts majeurs de notre pays.

A cet égard, je tiens à réaffirmer mon attachement, ainsi que celui des autorités cantonales, à notre Université qui est la pièce maîtresse de son réseau d'institutions de formation supérieure, et confirmer l'ambition du Canton de jouer un rôle majeur dans la construction du futur paysage des Hautes écoles, d'ici 2011.

L'adoption des articles constitutionnels le 21 mai dernier, qui posent les bases d'une nouvelle organisation intégrant, au plan national, l'ensemble des institutions de formation supérieure, nous confronte à des défis majeurs: nouvelle gouvernance, nouveau modèle de financement. Il est essentiel que le canton développe sans tarder une vision claire de son rôle et de sa position dans ce futur système. Nous disposons d'atouts fondamentaux: un vaste campus, réunissant une Université et une Ecole polytechnique fédérale; un réseau de HES de premier plan, un site hospitalo-universitaire et des instituts de recherche de réputation mondiale, notamment dans les domaines de la recherche sur le cancer et du management.

Des avancées importantes ont déjà été réalisées: collaboration intensifiée entre l'UniL et l'EPFL et au niveau de l'Arc lémanique, montée en puissance des HES vaudoises, refondation de la HEP -en voie de réussite -, stature nationale de l'IDHEAP, leader dans la constitution d'un pôle national en politiques et management publics; autant d'avantages qui permettront au canton de mériter le label de "Terre de formation" qu'il ambitionne.

Nous avons en main toutes les cartes nécessaires pour réussir. Il nous appartient à tous - et je me tourne en particulier aujourd'hui vers la nouvelle Direction de l'Université, sur laquelle je compte beaucoup et à laquelle j'adresse tous mes vœux de succès - de nous engager, ensemble, avec détermination et enthousiasme, pour renouveler la confiance et donner un nouvel élan à ce Canton.